



www.montdorigny.fr

2016

BULLETIN MUNICIPAL N°20



Mairie de MONT-D'ORIGNY

Table des matières

COMMUNE	2
LE MOT DU MAIRE	2
ETAT CIVIL.....	3
RECONNAISSANCES	3
AVIS DE NAISSANCES.....	3
MARIAGE.....	3
TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS	3
DÉCÈS	3
VŒUX DE LA MUNICIPALITE	4
VOS ELUS DANS LES COMMISSIONS.....	6
LES PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES EN 2015.....	8
A.D.E.R.M.A.S.	9
DU COTE DES ECOLES	10
ANIMATIONS COMMUNALES	11
JEAN-CLAUDE GIANADDA	12
BELLE BROCANTE.....	12
LES SORTIES ORGANISEES	13
DU COTE DES ASSOCIATIONS...	14
FAMILLES RURALES – ROULEZ JEUNE'S.....	14
ÉCHIQUIER BERNOTOIS.....	15
MONT-D'ORIGNY LOISIRS.....	16
COURIR A MONT-D'ORIGNY	16
LA BOULE ORIGNYQUOISE.....	17
NOTRIMGAMES	18
TELETHON.....	18
C.P.I. DU VAL D'ORIGNY.....	19
C.C.V.O.	21
O.P.A.H.	21
GESTION DES ORDURES MENAGERES	22
DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL	23
INFORMATIONS DIVERSES	24
FORMATION	24
CIMENTERIE	25
INFORMATIONS UTILES...	26
CALENDRIER DES FETES	27

COMMUNE



LE MOT DU MAIRE

Chers Concitoyens,

L'année 2016 va voir continuer les réformes mises en place par l'Etat. Je ne me cantonnerai donc que sur le plan collectivité et que sur le point de vue du Maire rural que je suis.

Après avoir subi la fusion avec la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise, nous voici à l'aube d'accepter celle de Saint Simon et demain peut être l'Agglomération de Saint Quentin. Les régions se regroupent et des cantons disparaissent. On parle « de communes nouvelles », on parle « d'économies nouvelles ». Tout cela me laisse septique car je ne vois pas beaucoup d'avantages à ces bouleversements ! Il me semble que la démocratie est de plus en plus égratignée...

Les communes rurales souffrent, au même titre que ses artisans et ses commerçants et que dire des demandeurs d'emploi qui ne savent plus joindre « les deux bouts ».

Et pourtant, le train de vie de l'Etat ne cesse d'augmenter ! Tant pis si j'ose le dire : Trop de cumuls et trop de privilèges ! Trop de gens sont à la rue parce que la politicaillerie s'en désintéresse complètement !

Oui ! C'est un coup de gueule que je « pousse » et c'est parce que j'ai l'âme de ma fonction que je reste positif. C'est aussi pour ceux qui ont élu en 2014 cette nouvelle Municipalité, qu'il nous faut continuer à travailler pour l'avenir de notre commune et de ses habitants.

L'année 2016 doit nous aider à nous unir encore plus.

Portez-vous bien !

Gérard ALLART

ETAT CIVIL

DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

RECONNAISSANCES

- + 15 janvier 2015 : reconnaissance conjointe de DUPONT-BARBIEUX
- + 10 mars 2015 : reconnaissance conjointe de DOLLÉ-DUMONT
- + 24 mars 2015 : reconnaissance conjointe de MARQUES-BEAURIN
- + 26 mars 2015 : reconnaissance conjointe de DUMONT-LANET
- + 2 avril 2015 : reconnaissance conjointe de CRESSON-FAVEREAU
- + 12 mai 2015 : reconnaissance conjointe de DELVAL-BRABANT
- + 17 juillet 2015 : reconnaissance conjointe de DECAMPS-CRAME
- + 1^{er} septembre 2015 : reconnaissance conjointe de ALLART-VILETTE

AVIS DE NAISSANCES

- + ALLART Jade, Nathalie, Nicole née le 23 Octobre 2015 à Saint-Quentin
- + BENET Jeanne, Zoé, Tonie née le 3 Mai 2015 à Saint-Quentin
- + DECAMPS Zélia, Valérie, Corinne, Jeannine, Linda née le 10 Août 2015 à Saint-Quentin
- + DELVAL Nathan, Gabin né le 4 Juin 2015 à Saint-Quentin
- + DOLLÉ Robin, Norman né le 26 Mars 2015 à Saint-Quentin
- + DUMONT Alex, Jean-Michel, Jacques né le 13 Septembre 2015 à Saint-Quentin
- + DUPONT Léo, Logan, Thierry, Johnny né le 10 Mai 2015 à Saint-Quentin
- + HECART Evan, Mickaël, Alain né le 25 Février 2015 à Saint-Quentin
- + LESUR Luna, Eliane, Valérie née le 25 septembre 2015 à Saint-Quentin
- + MARQUES Mélyna, Célia née le 6 Mai 2015 à Saint-Quentin
- + POWERS Ryhanna, Kaelys née le 5 Janvier 2015 à Saint-Quentin
- + PRUNIER Léandre, Mario, Francis né le 23 Janvier 2015 à Saint-Quentin
- + SOARES DE SOUSA Mya, Maria-Louisa, Geneviève née le 12 Février 2015 à Saint-Quentin

MARIAGE

- + 1^{er} Août 2015 : Sébastien, Ovide, Stéphane DROY-QUERY et Natacha, Catherine, Martine EUDE

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- + M. DIOT René, Jules, Gérard décédé à Saint-Quentin le 30 Septembre 2015
- + M. MOUNY Jean-Pierre décédé à Guise le 23 Mai 2015
- + Mme JUMEAUX Jacqueline, Irène décédée à Cucq le 29 Avril 2015
- + Mme BAYARD Jocelyne, Julia, Marie-Louise décédée à Saint-Quentin le 1^{er} Décembre 2015

DÉCÈS

- + M. PENANGUER Alexis décédé à Mont-d'Origny le 11 Septembre 2015

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Discours de Monsieur le Maire :



« Mr Le Député, Mr Le Conseiller Départemental, Mmes et Mrs de tous grades Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs.

C'est toujours avec autant de plaisir et autant d'émotion que j'aime vous recevoir, pour fêter l'année nouvelle et surtout pour vous présenter au nom de la Municipalité une très belle année 2016. En plus haut lieu, il nous a été demandé de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que toutes manifestations puissent se passer dans les meilleures conditions possibles, surtout au niveau de la sécurité.

Nous avons donc pris l'initiative, de continuer à faire comme d'habitude, afin d'essayer de garder le caractère amical et chaleureux de cette cérémonie. Croyez-moi je n'exagère en rien mes propos, car sachez qu'en décembre 2015, l'Inspection de l'Education Nationale, suite aux directives de l'Inspection d'Académie, a interdit le spectacle de Noël des écoliers de notre commune, faute de sécurité renforcée. Cette mesure me fait dire qu'il ne faut pas succomber à la psychose, il est vrai que toutes les manifestations se trouvent entachées par les événements monstrueux de l'année 2015. Nous avons bien-sûr tous en mémoire les attentats de Janvier et Novembre 2015 et ces horribles images qui restent gravées dans nos mémoires. Ces massacres perpétrés par des monstres barbares, qui ont ôtés et brisés lâchement la vie de personnes innocentes. Je crois qu'il n'y a pas de mots pour signifier notre douleur et notre profond chagrin pour toutes ces victimes. Je continue à penser que la tolérance a ses limites et que ces actes de barbaries ne doivent souffrir d'aucune excuse!

Voilà cela est dit ! J'aimerais que l'on ait aussi une pensée pour nos concitoyens qui nous ont quitté, certains ne manquaient jamais le rendez-vous qui nous unis aujourd'hui.

Maintenant, permettez-moi de vous dresser le bilan des travaux de l'année 2015 : La réfection des trottoirs de la rue Jean Mermoz a vu sa deuxième tranche s'accomplir. Des aménagements et des trottoirs ont été réalisés dans les rues des Aubépines, Eglantiers et Libération. Des surélevés ont été créés dans les rues Warin et Luthon, à l'approche des deux écoles, afin de réduire la vitesse des véhicules. Un giradôme à l'intersection des rues Warin, Capelle et Eglise a été aménagé, afin d'améliorer la sécurité à cet endroit. L'enfouissement des réseaux d'une partie de la rue Jean Mermoz, de la rue Courtin et de la fin de la rue du Quai de l'Oise, s'est terminé en Novembre 2015. Tous ces travaux n'auraient pu se faire sans le concours financier du Conseil Général et de l'Useda.

La construction d'une grande salle pour les Associations, rue Pauline Luthon, chantier entrepris par l'Adermas en Avril 2015, permet depuis, aux personnes en difficulté qui travaillent à ces travaux, de s'investir et de

retrouver la dignité au travail. L'aménagement giratoire réalisé par les employés de la CCVO, rue de La Capelle, permet à tous véhicules de circuler dans de meilleures conditions.

Il est bon de préciser les travaux accomplis, dans notre commune, toute l'année et avec beaucoup de sérieux par les employés de la CCVO. Il est bon de ne pas oublier nos employés communaux qui se rendent très disponibles et qui compensent la baisse de l'effectif, due aux économies qu'il est important de faire et due aussi à certaines personnes absentes dont j'éviterai de faire un commentaire aujourd'hui. Il est bon de saluer l'expérience et la compétence de nos sapeurs-pompiers, de notre gendarmerie, de nos instituteurs, du corps médical, de notre trésorerie, des services de sécurité, des services sociaux et administratifs, des services de voirie et de l'habitat. Il est bon de saluer, face à cette longue période d'austérité, le Conseil Général ou Départemental, notre Municipalité, notre CCAS, notre épicerie sociale, nos associations, nos artisans, nos entreprises et nos commerçants et enfin tous les élus représentant notre intercommunalité.

J'aimerais justement rebondir quelques instants sur le fait que l'intercommunalité dans laquelle notre commune est intégrée, risque à nouveau de s'agrandir. A mon sens, je pense sincèrement que ce n'est pas une bonne chose ! Le nombre d'habitants souhaités par l'Etat est largement atteint ! Le Conseil Communautaire actuel a un nombre suffisant d'élus ! Pourquoi faut-il encore subir les caprices et les délires technocratiques ? Les communes rurales subissent déjà de plein fouet, la baisse des dotations, ce qui engendre les économies que la commune se doit de faire et même d'envisager une augmentation modérée des taxes communales.

L'année 2016 ne verra donc pas de travaux très importants se réaliser au niveau communal : Le projet de rénovation et d'agrandissement de notre salle des fêtes est reculé à 2017, faute de moyens financiers. Je rappelle à nouveau et à cet effet que la baisse drastique des dotations de l'Etat, est responsable en partie des investissements et travaux que nous ne pourrons réaliser cette année ! La priorité est donc réservée aux travaux d'embellissement de notre commune, à la sécurité, à l'amélioration des trottoirs, à l'entretien des locaux communaux.

M'étendre sur le train de vie de l'Etat et des économies réelles qui pourraient être réalisées n'apporterait rien de plus à notre commune ! Les moyens de communication, comme certains journaux et réseaux informatiques nous renseignent très largement sur le sujet !

Voilà, j'espère n'avoir pas été trop bref ! Il ne sert à rien de faire de longs discours ; D'autant que de mon pupitre, je remarque l'égarement de certaines personnes et je me dis alors : Gérard ne va pas jusqu'à l'endormissement...

Bien sûr, je sais que vous accepterez cette pointe d'humour de début d'année, comme vous accepterez que je vous présente, au nom de la Municipalité de Mont d'Origny, des vœux très chaleureux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année 2016, qui souhaitons-le, sera :

L'année de la baisse réelle du chômage et de la création d'emplois,

L'année qui fera face une bonne fois pour toutes, à cette crise financière qui ne touche que ceux qui n'ont pas voulu cette crise !

Bonne année à tous ! Et vive Mont d'Origny ! »

Gérard ALLART, Maire.

VOS ELUS DANS LES COMMISSIONS

Commission scolaire :

MARLIER J.L. Délégué - LECAS P -
BETHUNE V - ALLART J.J. - POWERS J -
CARPENTIER C - ROHAT M

Commission du Syndicat du Collège :

Titulaires : MARLIER J.L. Délégué -
BETHUNE V

Suppléants ; BLEUSE Pascal - POWERS
Jessy

Commission des Sports :

MARLIER J.L. Délégué - BLEUSE P -
ALLART J.J. - CLICHE A - BETHUNE V

Commission des travaux :

FLAMANT P Délégué - LECAS P - POWERS J - ALLART J.J.

Commission du Cimetière et des chemins :

FLAMANT P Délégué - LECAS P - POWERS J - ALLART J.J.- ROHAT M

Commission Animations :

ROHAT M Délégué - JUMEAUX M - MARLIER J.L. - LECAS P - DOLLE T

Commission Sécurité :

ROHAT M Délégué - BLEUSE C - CLICHE A - POWERS J

Commission communication :

CARPENTIER C Déléguée - JUMEAUX M - MARLIER J.J. - BETHUNE V - DE NASCIMENTO Y

Commission des Associations :

CARPENTIER C Déléguée - JUMEAUX M - MARLIER J.J. - BETHUNE V - DE NASCIMENTO Y - DOLLE T

Commission d'appel d'offre :

G ALLART - P LECAS - T DOLLE - FLAMANT P.- POWERS J - ALLART J.J.

Commissions des Impôts directs : T DOLLE (Adjoint au Maire)

Membres titulaires désignés : Michel PARENT - Jean-Pierre DENIS - Astrid MOURAIN - Jérôme ROBEAU - René CARDOT - Jean-Pierre CAPLIN

Membres suppléants désignés : Gérard LEROY - Marie-Micheline DELMAIRE - Jean-Paul CORRIER - Emile MOURAIN - Michel BLEUSE - Gilles DEMEULEMEESTER



Commission des finances : Tout le Conseil Municipal

C.C.A.S : DOLLE Thierry - Vice-Président

Membres élus du C.C.A.S. : LECAS P - CARPENTIER C - ROHAT M - JUMEAUX M - BLEUSE C

Commission Administrative CCAS : MOREIRA E - FAGLAIN C - COLIN A - RIQUET M - CARDOT R - PELLETIER N

Représentant du CCAS à l'UDAF (non élu) : PELLETIER N

Représentant du CCAS à l'U.D.C.C.A.S. (élu) : DOLLE T

Les représentations :

Syndicat d'aménagement de l'Oise Moyenne : FLAMANT P - MARLIER JL

Syndicat des eaux de Ribemont : LECAS P - FLAMANT P

USEDA : ALLART G - LECAS P

Délégués Communauté de communes du Val d'Oise : ALLART G - DOLLE T

ADERMAS : G. ALLART (Titulaire) - T DOLLE (Suppléant)

Association Foncière : G ALLART - P LECAS

Les correspondants :

Correspondant DEFENSE : M. ROHAT

Correspondant CNAS : G. ALLART (Maire) – D. DOLLE (Employé)

Correspondant CIL – UNIOLOGI : T. DOLLE



Le Secrétariat de Mairie est ouvert :

- le mardi de 17h00 à 19h00
- le jeudi de 16h00 à 18h00
- le vendredi de 14h00 à 16h00

La permanence du Maire et de ses Adjointes est assurée sur Rendez-vous.

Mairie de Mont-d'Origny
44 rue Jean Mermoz
02390 MONT-D'ORIGNY
Tél : 03.23.09.84.85.

Mél : mairiedemtdorigny@wanadoo.fr

LES PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES EN 2015

Travaux
d'aménagement

Rue de la Capelle

Effectués par la CCVO
et l'entreprise GOREZ



Travaux Rue Jean
Mermoz, Rue Courtin et
Quai de l'Oise,
enfouissement des réseaux,
changement des
lampadaires, effectué par
l'entreprise SANTERNE

Ralentisseurs devant les écoles, Rue Andrée Warin et
rue Pauline Luthon, effectués par l'entreprise GOREZ



Box atelier municipal,
effectué par les
employés de la commune

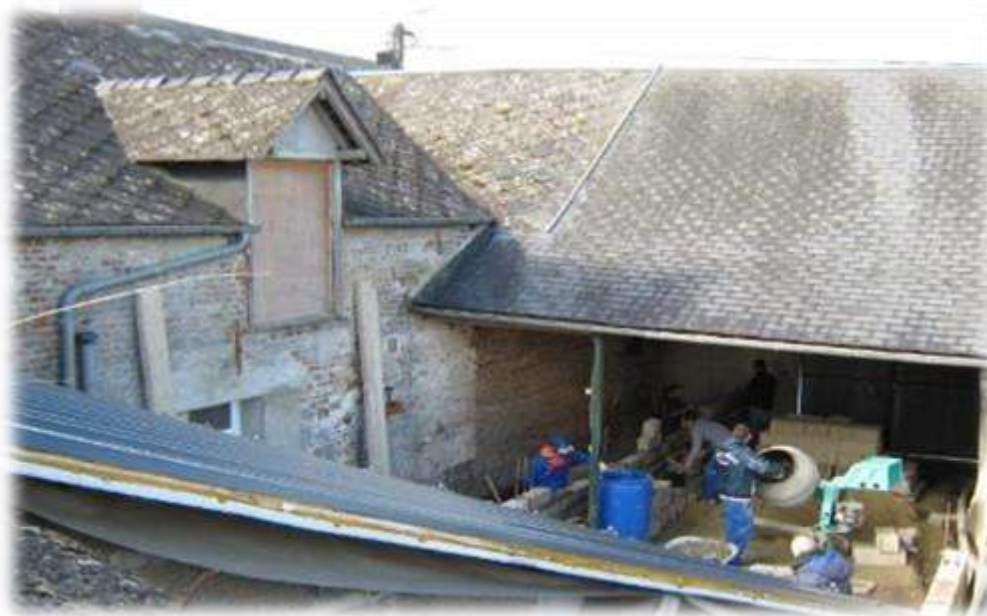
A.D.E.R.M.A.S.

Le chantier d'insertion de l'Adermas fonctionne à merveille, il permet aux personnes sans emploi de retrouver le goût du travail.

Notre commune s'investit beaucoup et tout le monde y retrouve son compte !



Travaux effectués dans le local situé face au cimetière



DU COTE DES ECOLES

Distributions cadeaux aux écoles par le Père-Noël

École Pauline Luthon



École Andrée Warin

Remise des dictionnaires



Remise des médailles aux élèves qui ont participé au Cross du Collège de Ribemont



ANIMATIONS COMMUNALES

Le repas des Anciens



Distribution des colis



C.C.A.S.



JEAN-CLAUDE GIANADDA

Dimanche 12 avril 2015, en matinée, l'église paroissiale de Mont-d'Origny avait le plaisir d'accueillir Jean-Claude Gianadda.

Auteur et interprète dans le chant religieux, Jean-Claude Giannada tourne dans la France entière depuis plusieurs années.

Ses compositions aussi célèbres que « Trouver en ma vie ta présence », « Tiens ma lampe allumée » sont reprises aussi bien dans les rassemblements chrétiens que dans la liturgie.

Il connaît bien l'Aisne pour s'y être produit à maintes reprises. Il avoue apprécier la qualité d'accueil de l'axonais et leur spiritualité toujours neuve et active.



BELLE BROCANTE



Une soixantaine d'exposants a dressé ses étals samedi sur la place communale du village pour la traditionnelle brocante. Tout au long de la journée des centaines de chineurs ont parcouru les allées afin de dénicher l'objet rare et pas cher.

LES SORTIES ORGANISEES



Ce sont 53, personnes qui ont pris le départ de Mont-d'Origny pour se rendre au centre Mc Arthur-Glen à Pont-Ste-Marie, à environ 12kms de Troyes, situé au cœur de la Champagne-Ardenne. Ce centre regroupe 210 marques de prestige à prix réduits : prêt à porter, accessoires, chaussures, linge de maison etc... .

Au retour, les 53 voyageurs réclamaient une prochaine sortie.



Une journée au Marché de Noël de BRUXELLES

Samedi 12 Décembre, 57 personnes se sont rendus à Bruxelles, voyage organisé par la municipalité et l'Association NOTRIMGAMES.

Émerveillés par une multitude d'animation, les voyageurs ont découvert sur la grande place de BRUXELLES 200 chalets qui s'épandent sur environ 2,5 km.

Il faut savoir que ce marché de Noël figure parmi les plus beaux marchés d'Europe.

Tous les voyageurs ont été enchantés de leur journée.

**Maurice ROHAT,
Délégué à l'animation.**

DU COTE DES ASSOCIATIONS...



Association
de Mont d'Origny

Les **43** enfants accueillis
étaient âgés de 4 à 14 ans,
répartis de la façon suivante :
12 maternels, 2 adolescents et
29 primaires

FAMILLES RURALES – ROULEZ JEUNE'S

L'association « Roulez Jeune's a organisé un accueil de loisirs sur la période des vacances d'été. L'accueil a ouvert ses portes du 6 juillet 2015 au 31 juillet 2015.



T.D.



ÉCHIQUIER BERNOTOIS

Les jeunes assurent... en
2015...

- ✓ Avril 2015 : Championnat de France des jeunes à PAU

Qualification de N. TRICHET et de M. NAUDIN

- ✓ Juin : Championnat de France des collégiés par équipe à BRESSE (Vosges)

Qualification de J. CASTRYCK

- ✓ Juillet : Championnat de France toutes catégories à ST-QUENTIN

Participation de J. CASTRYCK et N. TRICHET

- ✓ Octobre : OPEN Espoir des jeunes au CAP D'AGDE

Qualification de J. CASTRYCK

- ✓ Novembre : Championnat de l'Aisne des jeunes à ST-QUENTIN

6 jeunes se sont qualifiés pour le Championnat de PICARDIE 2016 à MERU dans l'Oise, qualificatif pour le Championnat de France à GONFREVILLE.

CHAMPION DE L' AISNE – Catégorie Benjamin :

- J. CASTRYCK

Vice-Champion de l' AISNE :

- N. TRICHET

CHAMPIONNE – Catégorie Benjamine :

- M. NAUDIN

CHAMPIONNE – Catégorie Pupille :

- M. DELCLITTE

Vice-Champion(ne) :

- M. BLANCHET et T. VERON

Catégorie Poussin :

- M. DIDIERJEAN termine troisième



Gérard LEROY, Président.



Exposition

MONT-D'ORIGNY LOISIRS



Galettes des rois

COURIR A MONT-D'ORIGNY



LA BOULE ORIGNYQUOISE

Une année 2015 clôturée avec **133** licenciés



Premier club du département
Premier club du district

Très beau parcours des jeunes en championnat de l'Aisne et en ligue de France
3 189 joueurs ont participé en 2015 au différents concours et autres activités organisées par le club



La Boule Orignyquoise s'est investie dans la vie communale de Mont-d'Origny en participant à toutes les activités proposées par la municipalité.

André GELF, Président.

NOTRINGAMES



L'Association NOTRINGAMES a organisé une soirée festive musicale avec tous les arguments pour séduire le public, grâce à un programme des plus alléchants. Les organisateurs ont réussi le tour de force de réunir quelques chanteurs et autres groupes pour la fête de la musique.



TELETHON

C.P.I. DU VAL D'ORIGNY

Total des interventions effectués par le CPI Val D'Origny



SAP : Secours A Personnes

2014	2015
125	168



INC : Incendies

2014	2015
4	11



AVP : Accidents Voie Publique

2014	2015
10	9



DIV : Divers

2014	2015
14	12



Total des interventions 2014: 154

Total des interventions 2015: 200



**DEVENEZ...
SAPEUR POMPIER
VOLONTAIRE**

18

**LE CENTRE DE SECOURS DE VAL D'ORIGNY RECRUTE
CELA VOUS INTERESSE ?**

**ENVOYEZ NOUS :
UNE LETTRE DE MOTIVATION
UN CV**

**A L'ADRESSE :
CPI VAL D'ORIGNY
5 RUE JOLIE
02390 MONT D'ORIGNY**

**volontariat@sdis02.fr
TEL 03.23.09.79.52**

**SAPEURS POMPIERS
de l' AISNE**

C.C.V.O.

O.P.A.H.



OPAH



2012 - 2017

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

*Communauté de Communes
du Val de l'Oise*

**Vous avez un projet d'amélioration de l'habitat ?
Venez-vous renseigner !**

PERMANENCE HABITAT

*Informations, conseils, services
GRATUITS et SANS ENGAGEMENTS*

■ **TOUS LES MARDIS**

de 9h30 à 10h30 à MOY-DE-L' AISNE en Mairie
de 11h à 12h à RIBEMONT à la Maison des Services
de 13h30 à 14h30 à ORIGNY-SAINTE-BENOITE en Mairie

DES SUBVENTIONS, PRIMES, PRETS PEUVENT ÊTRE MOBILISÉS...

CONTACTS



AISNE HABITAT - SOIHA AISNE

32 rue Marcelin Berthelot
02900 LAON

Tel : 03.23.26.73.50 Fax : 03.23.26.73.99

Courriel : aisne.habitat@wanadoo.fr

Avec les concours financiers de :



GESTION DES ORDURES MENAGERES

(Extrait du Compte rendu du conseil communautaire du 11 décembre 2015)

■ Tarif 2016 de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (R.E.O.M.)

M. le Président demande à l'assemblée de fixer le tarif de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères à partir du 1^{er} janvier 2016.

Il rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2005, le service ordures ménagères est érigé en budget annexe considéré comme un Service Public à caractère Industriel et Commercial. Ainsi, obligatoirement le produit de la redevance doit équilibrer le montant total des dépenses du service des déchets.

Les conditions et modalités de mise en œuvre de la redevance sont fixées par le règlement de la R.E.O.M. approuvé en conseil communautaire lors de cette même séance.

Le recouvrement de la redevance est effectué par la Communauté de Communes du Val de l'Oise qui :

- établit les fichiers des assujettis sur la base des informations communiquées par les communes membres,
- émet des titres auprès de chaque redevable,
- supporte la charge des éventuels impayés.

La déclaration du fichier informatisé a été effectuée auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté (C.N.I.L.).

La R.E.O.M. s'applique également aux déchets autres que ménagers pouvant être collectés et traités sans sujétions techniques particulières définis à l'article L2224-14 du CGCT.

Depuis plusieurs exercices, les résultats comptables du budget « ordures ménagères » sont déficitaires et ces déficits ont été résorbés par les excédents cumulés des années antérieures, ceci afin de ne pas pénaliser les habitants de notre territoire en maintenant constant le tarif de la REOM.

Or, même si la Communauté de Communes du Val de l'Oise a pu contenir ses coûts de collecte, la progression constante des autres charges auxquelles est soumis le budget « ordures ménagères » nous oblige à envisager une augmentation significative de la REOM 2016.

Ces autres charges qui ont fortement progressé sont les suivantes :

- Participation au syndicat Valor'Aisne
- Taxe globale sur les activités polluantes (TGAP)
- Augmentation de la TVA sur les activités polluantes qui a évolué progressivement de 5.5 % à 7% puis à 10%.
- Coût de traitement des déchets issus de la collecte en déchetterie,
- Amélioration du service aux usagers avec une augmentation du nombre de déchets acceptés et donc du nombre de filières d'élimination.

Dans ce contexte le Président propose la tarification suivante :

Composition du foyer	Collecte	Traitement	TOTAL
1 personne	61 €	49 €	110 €
2 personnes	61 €	98 €	159 €
3 personnes	61 €	147 €	208 €
4 personnes	61 €	196 €	257 €
5 personnes et plus	61 €	245 €	306 €
Résidences secondaires			151 €
Maisons de retraite			39 € par lit

Pour les professionnels exerçant sur le territoire intercommunal et bénéficiant du service de collecte et de traitement des déchets assimilés aux ordures ménagères, mis en place par la C.C. du Val de l'Oise, le Président propose la tarification suivante :

Catégorie 0 : activités de bureau - salles recevant du public à la location (capacité d'accueil de moins de 25 places)	35 €
Catégorie 1 : activités intellectuelles - activités pouvant justifier d'une filière de traitement pour l'enlèvement de déchets spécifiques - professionnels de santé justifiant d'un contrat avec un prestataire privé (<i>sauf pharmacies</i>) - salles recevant du public à la location (capacité d'accueil de 25 à 50 places) - taxi transport - coiffeurs à domicile - agriculteurs - silos agricoles, coopératives - entreprise de formation - activité non sédentaire - service navigation	59 €
Catégorie 2 : habillement, chaussures - pompes funèbres - toiletteur canin - Trésor Public - agences postales - Gendarmerie Nationale - professions libérales (médecins y compris exerçant au sein d'une maison médicale, avocats, notaires...) - auto-école - coiffeurs - services (banque, assurance, agence immobilière, géomètre, expert-comptable, bureau d'études...) - établissement artisanal et commercial 1 actif - fleuriste - soins de beauté - entreprises de travaux agricoles	88 €
Catégorie 3 : établissement artisanal et commercial 2 actifs maximum - garage mécanique 2 actifs - salles recevant du public à la location (capacité d'accueil de 51 à 100 places) - café bar, boulangerie (communes de moins de 1.000 habitants) - boucherie - station services - cantines scolaires de 0 à 25 places	117 €
Catégorie 4 : café bar, boulangerie (communes de plus de 1.000 habitants) - pharmacie - hôtel - restaurant - brasserie - tabac presse - agriculteur ne pouvant pas justifier d'une filière de traitement pour l'enlèvement de déchets spécifiques - étang de pêche et de loisir à but lucratif - discothèque - établissement artisanal, industriel et commercial de 3 actifs - petit élevage privé non agricole jusqu'à 10 places	146 €
Catégorie 5 : établissement artisanal, industriel et commercial de 4 actifs - supérette - élevage privé non agricole et chenil supérieur à 10 places	176 €
Catégorie 6 : établissement artisanal, industriel et commercial de 5 à 10 actifs - salles recevant du public à la location (capacité d'accueil de plus de 100 places) - cantines scolaires de 26 à 50 places	234 €

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Porté par l'USEDA, le déploiement de la fibre optique permettrait d'améliorer et d'amplifier les communications numériques sur l'ensemble des 32 communes de la C.C.V.O. Certaines communes de la C.C.V.O. se verraient doter dès 2017 du réseau très haut débit tandis que les autres seraient pourvues en 2018. Mont-d'Origny est programmé pour 2018.

Données financières :

Le montant de la participation de la communauté de communes s'élèverait à environ 3,5 millions d'euros (soit 27,60% du montant total des investissements).

Un droit d'entrée, contribution de fonctionnement de 0,65 € par an et par habitant sur une durée de 20 à 25 ans (durée des prêts contractés par l'USEDA), est exigé.

Cette contribution serait réglée par la C.C.V.O. se substituant aux communes qui ont transféré la compétence à l'E.P.C.I. soit 10749,40 €.

Le prix de revient des investissements par prise, à charge de la communauté de communes se monterait à 3547860 € : 8156 = 435 € par prise.

INFORMATIONS DIVERSES

FORMATION



Depuis plus de 3 ans Devenir en Vermandois propose différentes actions de formation à Mont d'Origny pour l'ensemble des demandeurs d'emploi du canton de Ribemont. Notre priorité, proposer une première solution pour lever le frein mobilité en proposant une action au plus près, ou un transport pour les personnes plus éloignées. La Mairie de Mont d'Origny nous accueille à l'étage avec des salles appropriées.

L'action principale présente, est le PAL Programme d'Actions Locales, formation financée par le Conseil Régional de Picardie et le Fonds Social Européen. Cette action vise les personnes rencontrant des freins à l'emploi, qui ont besoin de travailler leur projet professionnel, la remise à niveau,... et qui ont pour objectif d'entrer en formation qualifiante ou de trouver un emploi. Cette formation est alternée par 5 périodes en entreprise d'une durée d'une à 3 semaines.

15 personnes maximum sont accompagnées par une référente Emploi/Formation durant des entretiens individuels ainsi qu'une Chargée de Sécurisation des Parcours pour aider à résoudre des problèmes (santé, financier, mobilité,...) et cela pendant maximum 8 mois. Cette action permet d'ouvrir des droits à une indemnité en fonction de l'âge et de la situation de chacun.

Si vous êtes intéressé(e) par cette action n'hésitez pas à contacter Devenir en Vermandois au 03.23.07.26.67 – ou à prendre RDV auprès de Thierry Dollé, en mairie de Mont d'Origny.



Vous êtes à la recherche :
D'une formation ? D'un emploi ?
Visitez les sites : www.goboulot.fr

T.D.

CIMENTERIE



CIMENTERIE GRÈVE DE 1936



Il était une fois la Cimenterie...

S'ils revenaient ceux de 1936, quand ils se battaient pour leur casse-croûte ?

Où est la cimenterie diraient-ils ?

C'était bien la peine ajouteraient-ils !

Celle-ci a fermé ses portes en 1996

Il y a déjà vingt ans.

INFORMATIONS UTILES...

Le Secrétariat de Mairie est ouvert :

- le mardi de 17h00 à 19h00
- le jeudi de 16h00 à 18h00
- le vendredi de 14h00 à 16h00

La permanence du Maire et de ses Adjoints est assurée sur Rendez-vous.

Location de la Salle des fêtes :

- Vin d'honneur (sans vaisselle) : 100 €
- Repas avec cuisine (avec vaisselle) : 200 €

Pour la réservation faire la demande par écrit à l'attention de Monsieur LECAS Paul.

Le règlement se fait directement à la perception de Ribemont avec le contrat de location.

Carte d'identité :

➤ Retirer le formulaire de demande en Mairie
(Remplir à l'encre Noire)

- 2 photos d'identité identiques et conformes aux normes
- Justificatif de domicile (si nom différent, lettre de l'hébergeant signé certifiant que vous habitez chez elle depuis plus de 3 mois + photocopie de sa pièce d'identité, idem pour un enfant)
- Ancienne carte d'identité
- Extrait d'acte de naissance inférieur à 3 mois (possibilité de faire la demande en Mairie)
- Marié, copie intégrale de l'acte de mariage
- PERTE/VOL déclaration de perte et ou de vol + 25€ timbres fiscaux

Concession Cimetière :

TARIFS DU CIMETIERE :

Par délibération du 28 mai 2009, la Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs comme suit :

- Pour les habitants de la commune : 230 € pour 3 mètres carrés
- Pour les autres usagers : 460 € pour 3 mètres carrés

Ces tarifs sont à applicables actuellement.

Les concessions seront vendues pour une durée de 50 ans maximum.

TELEVISION

Situation du foyer aujourd'hui	Acte à accomplir d'ici avril 2016	Aide prévue par l'Etat
Equipé TNT terrestre MPEG-4 (antenne râteau)	Rien	Sans objet
Equipé TNT terrestre MPEG-2 (antenne râteau)	Acquérir un équipement TNT terrestre MPEG-4 (adaptateur ou TV)	<u>Aide à l'équipement</u> de 25€ sous conditions de ressources
Equipé TNT mais concerné par une perte de réception	Acquérir un équipement TNT autre (par exemple satellite) MPEG-4	<u>Aide à la réception</u> , octroyée à partir du 05 avril 2016
Equipé TNT satellite MPEG-4	Rien	Sans objet
Equipé TNT satellite MPEG-2	Acquérir un équipement TNT satellite MPEG-4 (décodeur externe ou TV avec tuner satellite)	Rien à ce jour

CALENDRIER DES FETES

JANVIER 2016

- 17 janvier : concours de l'échiquier Bernotois (Salle des fêtes Mont-d'Origny)

FÉVRIER 2016

- 7 Février : concours de l'échiquier Bernotois (Salle des fêtes d'Origny-Ste-Benoite)

MARS 2016

- 19 Mars : cérémonie de la FNACA
- 19 Mars : le Printemps des Poètes organisé par l'Association NOTRIMGAMES à partir de 18 heures)

AVRIL 2016

- 9 Avril : soirée USOT (salle des fêtes de Mont-d'Origny)

JUIN 2016

- 4 Juin : brocante sur la place communale de 8 h 00 à 18 h 00 avec la participation de la municipalité et de la boule Orignyquoise.
- 11 Juin : fête de la musique à partir de 18 heures, place communale, organisé par l'Association NOTRIMGAMES.

JUILLET 2016

- 14 Juillet : festivités du 14 juillet, place communale
 - Concours de pétanque à partir de 14 heures organisé par la boule Orignyquoise
 - A partir de 15 heures jeux pour les enfants et les habitants du village
- Du 11 Juillet au 12 Août : centre aéré ROULEZ JEUNE'S

AOÛT 2016

- 20-21-22 Août : fête patronale, restauration rapide et buvette sur place pendant les 3 jours, organisée par l'Association NOTRIMGAMES.
 - 20 Août : concours de pétanque LA BOULE ORIGNYQUOISE, inscriptions à partir de 13 h Courses pédestres organisées par COURIR A MONT-D'ORIGNY, à partir de 14 heures
 - Dès 21 h 30, ouverture de la fête foraine, et soirée disco dès 22 heures.
- 21 Août : à partir de 15 heures ouverture de la fête foraine
 - Feu d'artifice tiré du stade de Mont-d'Origny à 22 h 30
- 22 Août : à partir de 12 heures, repas salle polyvalente organisé par l'Association COURIR A MONT-D'ORIGNY
 - 15 heures, remise des tickets de manège aux enfants de la commune

SEPTEMBRE 2016

- 10 Septembre : Concours de boules place communale, organisé par LA BOULE ORIGNYQUOISE – Réservé aux licenciés

NOVEMBRE 2016

- 13 Novembre : Salle polyvalente de Mont-d'Origny, Exposition/Vente de l'Association MONT-D'ORIGNY LOISIRS

DÉCEMBRE 2016

- 4 Décembre : Cross Crivelli organisé par l'Association COURIR A MONT-D'ORIGNY
- 5 Décembre : Commémoration du 5 décembre des Anciens Combattants U.N.C à 17h30
- 15 Décembre : Noël des enfants des Écoles et spectacle des enfants des Écoles de Mont-d'Origny (salle des fêtes d'Origny-Ste-Benoîte) à 18 heures.
- 17 Décembre : distribution des colis des anciens